



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :

Meylan To Night N°4

N° de dossier :

2300617

Club ou comité

organisateur du tournoi :

Badminton Club Meylan (BCM38)

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du :

27/2/24

au

27/2/24

3) Dans : 1 salle(s) et sur

7

terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Eric AUDIFFREN

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

NC

à

N2

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non

SD non

DH non

DD non

Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

une

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

poule unique

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera

individuellement uniquement

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

22/2/24

Le nombre maximum de joueurs sera de

64

par jour et/ou

par discipl

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription (paire complète)

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	meylantonight.bcm38@gmail.com
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=19432
adresse postale :	

14) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	12,00 €	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

16) Le paiement se fera individuellement uniquement

17) Le paiement est à effectuer aux choix suivants préciser ci-dessous

en ligne sur Badnet, directement sur place par chèque ou espèces ou en amont via un virement sur le compte du club.

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

23/2/24	
---------	--

La confection des tableaux sera effectuée le :

23/2/24	
---------	--

Le tirage au sort sera effectué le :

23/2/24	
---------	--

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément à l'article 3.2.5 du RGC.

Un joueur privé de son partenaire pourra poursuivre la compétition avec un joueur proposé par le comité d'organisation, ou refuser de poursuivre la compétition. Il sera alors déclaré forfait involontaire.

En cas de forfait d'une paire, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi figurant sur la liste d'attente dans le respect des séries. Tout forfait ou abandon après le tirage au sort doit être notifié au plus vite auprès des organisateurs et du JA.

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

le FZ FORZA VIP, en vente à la table de marque.

Le volant de référence plastique sera

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque

30) Pour tout volant touchant une structure fixe comme indiqué ci-dessous :

Pour tout volant touchant une structure amovible comme indiqué ci-dessous :

Tous les volants seront considérés comme faute sur l'ensemble des structures, même au service (on pense notamment aux paniers de baskets sur les côtés). Les volants touchant les filins seront annoncés « let » tout le temps, au service comme en jeu.

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Inscriptions et liste d'attente :

Les joueurs inscrits ne doivent pas faire l'objet de sanctions contre-indiquant leur participation.

L'inscription au choix est possible. Pour la constitution des tableaux, les paires seront retenues en fonction de leurs dates d'inscription (paire complète) mais l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs paires pour une élaboration des tableaux conforme au RGC (respect de la règle des x16 – art. 3.2.1.5 du RGC).

Toutes les paires non retenues dans un tableau le jour du tirage au sort constitueront une liste d'attente en vue de pourvoir aux éventuels forfaits.

Tenues :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Plateau sportif :

Au vu de la structuration de la salle, les accompagnants pourront être sur le plateau sportif du moment qu'ils ne gênent pas le bon déroulement de la compétition, cet aspect sera laissé à l'appréciation du juge-arbitre de la compétition.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.

